

Liberté Égalité Fraternité



Les « incontournables » : des portes d'entrée pour l'évaluation des écoles préélémentaires

Directeurs d'école, membres de l'équipe éducative, évaluateurs, vous jouez un rôle-clé dans l'auto-évaluation ou l'évaluation externe des écoles. Pour vous accompagner, en cohérence avec le cadre voté par le Conseil d'évaluation de l'École le 10 avril 2025, ce document propose d'articuler l'évaluation autour d'éléments incontournables à questionner. Ces incontontournables reposent sur les objectifs de l'École en matière de réussite et de bien-être des élèves et des personnels. Ils ont vocation à s'analyser au prisme de l'équité dans l'école (équité scolaire, sociale et de genre).

À quoi sert l'évaluation et comment fonctionne-t-elle?

L'évaluation des écoles a pour finalité l'amélioration de la qualité du service public d'éducation et du bien-être dans les écoles. La réflexion qu'elle permet d'engager dans l'école ou l'établissement, en particulier les axes stratégiques qui en ressortent, a vocation à alimenter la rédaction du projet d'école ou d'établissement.

Tous les cinq ans, les écoles et les établissements publics et privés sous contrat réalisent une auto-évaluation, suivie d'une évaluation externe, qui comprend une visite dans l'établissement.

Les évaluateurs externes, formés spécifiquement, sont des inspecteurs, des chefs d'établissement, des enseignants et d'autres personnels du monde éducatif.

Quels sont les principes et la méthodologie de l'évaluation ?

- **Une évaluation globale,** représentée par la contextualisation et les quatre domaines.
- 2 **Une évaluation participative**, qui implique l'ensemble des parties prenantes (personnels, élèves, parents) tout au long du processus (auto-évaluation, évaluation externe).
- Un appui à la fois sur des indicateurs, le recueil du point de vue de l'ensemble des acteurs et des observations.
- Une évaluation fondée sur la chaîne évaluative (besoins, objectifs, actions, effets) et les questions évaluatives (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, utilité) permettant de rendre compte des choix opérés et de donner des pistes d'action.

Domaine 1 : les apprentissages et les parcours scolaires des élèves, l'enseignement



1. Acquis des élèves

Résultats des évaluations des acquis des élèves à l'école élémentaire (CP, mi-CP, CE1). Focale sur la compréhension, le vocabulaire et la construction du nombre. Développement de la motricité et de la socialisation.



2. Parcours des élèves

Analyse de l'effet des dispositifs d'accompagnement de la difficulté scolaire et de l'impact des éventuels maintiens.

Domaine 2 : la vie et le bien-être des élèves et des personnels, le climat scolaire



4. Analyse de l'évolution du bien-être des personnels et des élèves

Analyse des dimensions constitutives du bien-être :

- psychologique,
- cognitive,
- relationnelle,
- physique.

Analyse de la politique en faveur de l'engagement des élèves (sentiment d'appartenance, responsabilisation, etc.), des modalités d'accueil des élèves, d'organisation de la sieste.



5. Impact de la politique

de l'école en matière

de climat scolaire

3. Analyse des parcours à l'école élémentaire

6. Effets de la politique de l'école quant à la prévention du harcèlement

Développement des premières compétences psychosociales.

Domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement



7. Organisation de l'école ou du regroupement

Organisation des classes et des groupes (nombre de classes, double niveau, multiniveaux, décloisonnements). Fonctionnement des APC, dispositifs pédagogiques. Continuité scolaire/ périscolaire/ extrascolaire, communication.

9. Besoins de formation continue des personnels et bilan des actions de formation collectives menées dans l'école



8. Définition de la politique pédagogique de l'école

Progressivité des apprentissages, choix et utilisation de ressources ou de matériels pédagogiques, démarche d'évaluation des acquis.



Domaine 4: l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial



10. Analyse du fonctionnement de la liaison et continuité pédagogique

École préélémentaire/école élémentaire.



11. Incidence des partenariats sur la réussite scolaire et le bien-être des élèves



12. Relations avec les familles



